

RAPPORT FINANCIER 2018¹

Introduction

Le rapport du présent exercice confirme la tendance positive des dernières années en matière de régularisation financière de la Commission, bien que la situation préoccupante du fonds de roulement persiste, comme le secrétariat l'a alerté.

1 Rapport de l'auditeur- exercice 2017

Le cabinet d'audit Grant Thornton, S.L.P a réalisé le rapport d'audit indépendant correspondant à l'exercice 2017.

Conformément à l'article 12 du Règlement financier de la Commission, le Secrétaire exécutif a envoyé une copie du rapport de l'auditeur au gouvernement de toutes les Parties contractantes au mois de juin 2018 (Circulaire ICCAT # 375 AF/18). Le rapport de l'auditeur comprend les états budgétaires de l'ICCAT : bilan, composition et solde du fonds de roulement, dépenses budgétaires et extrabudgétaires, revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus, situation des contributions des Parties contractantes et les Notes explicatives y afférentes, correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2017. Il convient de souligner que le bilan, à la clôture de l'exercice 2017, dégageait un solde effectif en caisse et en banque de 5.499.635,16 euros, qui comprenaient 701.586,18 euros disponibles dans le fonds de roulement (ce qui représente 19,30% du budget), 3.616.131,67 euros disponibles dans les fonds fiduciaires, les provisions de dépenses (201.076,30 euros), les dettes pour achats ou prestations de service (307.169,06 euros), les versements en attente d'application (23.260,16 euros), les frais de l'exercice 2018 payés à l'avance (37.534,75 euros), les paiements en instance d'application (8.422,98 euros), les montants exigibles des fonds fiduciaires (562,00 euros) et les versements anticipés au titre de contributions futures (696.931,52 euros).

À la clôture de l'exercice 2017, le solde du cumul des contributions en instance de recouvrement (correspondant à 2017 et aux années antérieures) s'élevait à 1.613.548,98 euros.

2 Situation financière de la première moitié du budget biennal – Exercice 2018

Toutes les opérations financières de la Commission correspondant à l'exercice 2018 ont été comptabilisées en euros. Les opérations financières effectuées en US\$ sont également enregistrées en euros, en utilisant le taux de change officiel qui est transmis tous les mois par les Nations Unies.

Le budget ordinaire de l'exercice 2018, d'un montant de 3.817.573,49 euros, a été approuvé par la Commission à sa 25e réunion ordinaire (Marrakech, Maroc, 14-21 novembre 2017).

L'état financier 2 présente la situation des contributions de chacune des Parties contractantes au 15 octobre 2018.

Le total des dettes accumulées au titre de contributions budgétaires et extrabudgétaires s'élève à 2.205.216,12 euros, montant incluant les contributions budgétaires ci-après : Angola (18.176,68 euros), Brésil (202.601,11 euros), Cabo Verde (362.624,91 euros), Curaçao (122.148,65 euros), Égypte (9.545,63 euros), Ghana (208.854,83 euros), Grenade (4 503,86 euros), Guinée équatoriale (51.498,16 euros), République de Guinée (195.533,06 euros), Honduras (97.040,89 euros), Liberia (8.302,77 euros), Libye (12.003,58 euros), Mauritanie (17.722,80 euros), Namibie (49.714,50 euros), Nigéria (6.145,41 euros), Panama (193.690,50 euros), Saint-Vincent-et-Grenadines (53.225,47 euros), Sao Tomé-et-Principe (97.423,61 euros), Sénégal (77.808,29 euros), Sierra Leone (30.648,60 euros), Syrie (3.418,40 euros), Royaume-Uni (au titre de ses territoires d'outre-mer (3.868,82 euros), Uruguay (19.033,85 euros) et Venezuela (225.651,10 euros) ; la contribution extrabudgétaire du Honduras (14.937,00 euros) et de la Grenade (2.242,33 euros) ; ainsi que la dette du Bénin (50.508,83 euros) et de Cuba (66.317,48 euros), qui ne sont plus Parties contractantes à l'ICCAT.

¹ Données rapportées au 15 octobre 2018.

L'état financier 3 présente la liquidation budgétaire des dépenses, au 15 octobre 2018, ventilée par chapitre.

Dépenses budgétaires

Au total, 65,97% du budget approuvé par la Commission a été dépensé. Quelques commentaires généraux par chapitre du budget sont présentés ci-après :

Chapitre 1 – Salaires : Les frais correspondants aux salaires et émoluments de vingt membres du personnel du secrétariat sont à la charge de ce chapitre : neuf fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif sortant (6 mois), un Secrétaire exécutif entrant (3 mois), un responsable administratif et financier, une responsable du département d'application, deux coordinateurs d'application et quatre traductrices du département des publications), un fonctionnaire de la catégorie des services généraux (une personne chargée du courrier et des photocopies) et dix employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (deux traductrices du département des publications, une assistante d'application, une personne chargée du courrier et des photocopies, une secrétaire administrative, deux assistants administratifs et deux aides-comptables).

Au cours de l'année 2018, la Commission de la fonction publique internationale des Nations Unies a publié le nouveau barème des salaires et des pensions pour les fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur. Toutes ces augmentations sont incluses dans ce chapitre en respectant la date d'entrée en vigueur de ce barème.

En conséquence, le montant total du chapitre 1 comprend l'actualisation des barèmes en vigueur des salaires pour le personnel classé dans les catégories des Nations Unies, y compris l'ancienneté et l'apport au Plan de retraite Van Breda/CIGNA. De plus, ce chapitre inclut les coûts de la sécurité sociale espagnole du personnel du secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts visé par l'article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais de déplacement jusqu'au pays d'origine des fonctionnaires engagés au niveau international visés par l'article 27 des Statuts et Règlement du personnel, les frais au titre de subsides pour études des fonctionnaires visés par l'article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais de déménagement et de voyage de retour du Secrétaire exécutif sortant visés par les articles 11 et 13 des Statuts et Règlement du personnel, les frais de prise de poste du nouveau Secrétaire exécutif conformément aux Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT : frais de voyage depuis le lieu d'origine (article 11), indemnité d'installation (article 12) et indemnité d'affectation des fonctionnaires non résidents (article 14).

Les dépenses à charge du chapitre 1 s'élèvent à 1.161.239,88 euros et représentent 68,54% du montant budgétisé.

Chapitre 2 – Voyages: Les dépenses à charge de ce chapitre du budget (25.258,54 euros, soit 97,15% du montant budgétisé) correspondent aux frais de déplacement et de séjour occasionnés par la participation du secrétariat à sept réunions d'organisations internationales et d'organismes régionaux et/ou internationaux, à deux voyages de préparation des réunions de la Commission et à deux voyages du nouveau Secrétaire exécutif aux fins de sa participation aux réunions de l'ICCAT avant sa prise de fonctions.

Chapitre 3 – Réunions de la Commission : Les dépenses à charge de ce chapitre à hauteur de 27.396,68 euros (soit 17,12% du montant budgétisé) correspondent aux voyages réalisés pour la préparation de la réunion de la Commission à Dubrovnik (Croatie), et aux frais de voyage et d'assurances du personnel du secrétariat qui prendront part à la réunion de 2018.

Chapitre 4 – Publications. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 13.385,61 euros (48,67% du montant budgétisé), et correspondent aux frais de reproduction de documents (5.128,12 euros), de location des photocopieuses (6.882,93 euros), de reliure chez un imprimeur du rapport de la période biennale 2016-2017 IIe Partie (volumes 1 et 2) dans les trois langues officielles de la Commission (1.093,84 euros) et de publication des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT (280,72 euros).

Chapitre 5 – Équipement de bureau. Au 15 octobre 2018, les dépenses à charge de ce chapitre correspondaient à un appareil de climatisation, deux chaises et une cafetière (664,19 euros) (4,43% du montant budgétisé).

Chapitre 6 – Frais de fonctionnement: Les frais à charge de ce chapitre se chiffrent à 94.377,23 euros, soit 67,41% du montant budgétisé) et correspondent : au matériel de bureau (9.310,71 euros) ; aux frais de communication : envoi du courrier officiel et des publications de l'ICCAT (7.936,39 euros) ; au service de téléphone (21.917,35 euros), au service de télécopie (701,64 euros) ; aux frais bancaires (1.269,16 euros) ; aux honoraires de l'auditeur (11.623,26 euros) ; aux assurances (2.018,68 euros), au nettoyage (19.689,66 euros); à d'autres frais tels que la location des garages, etc. (6.544,72 euros), ainsi qu'aux frais de représentation (13.365,66 euros).

Chapitre 7 - Frais divers. Des frais mineurs sont inclus dans ce chapitre du budget. Le montant des dépenses réalisées dans ce chapitre s'élève à 4.091,03 euros, soit 53,83% du montant budgétisé.

Chapitre 8 - Coordination de la recherche : Au 15 octobre 2018, les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 875.455,31 euros (66,66% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Salaires:* Ce sous-chapitre comprend les salaires et émoluments de onze membres du personnel du secrétariat : huit fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif adjoint, un coordinateur du département de la recherche et des statistiques et des prises accessoires (5 mois), un chef du département de la recherche et des statistiques, un analyste des données halieutiques, une experte en dynamique des populations (5 mois), un coordinateur des prises accessoires (3 mois), un biostatisticien, un gestionnaire du programme VMS et un programmeur de bases de données), un fonctionnaire de la catégorie des services généraux (expert en technologie de l'information) et deux employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (un programmeur de bases de données et un technicien en programmation).

Les observations formulées au chapitre 1 sur le barème des salaires en vigueur en 2018 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations Unies s'appliquent également à ce sous-chapitre, ainsi que les coûts de la sécurité sociale espagnole pour le personnel du secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts visé par l'article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais au titre de subsides pour études des fonctionnaires visés par l'article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais de prise de poste de l'experte en dynamique des populations et du coordinateur des prises accessoires conformément aux Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT: frais de voyage depuis le lieu d'origine (article 11), indemnité d'installation (article 12) et expédition du mobilier et des effets personnels (article 13) ainsi que les frais de déplacement jusqu'au pays d'origine des fonctionnaires engagés au niveau international visés par l'article 27 des Statuts et Règlement du personnel.

Les frais à charge de ce sous-chapitre s'élèvent à 725.526,28 euros.

- b) *Missions pour l'amélioration des statistiques :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (5.878,88 euros) correspondent aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation du secrétariat à quatre réunions d'autres organismes.
- c) *Statistiques-Biologie :* les frais à charge de ce sous-chapitre correspondent aux drapeaux d'inspection, à la rénovation de licences et à l'achat de marques (12.201,16 euros).
- d) *Informatique :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (37.740,56 euros) correspondent à l'achat d'ordinateurs, programmes, extension de mémoire, maintenance des serveurs et à l'achat de divers matériels informatiques.
- e) *Maintenance de la base de données :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (17.441,00 euros) correspondent à la maintenance d'une station de stockage hautes performances, de licences annuelles, de programmes spécifiques pour les statistiques, de service de copies de sauvegarde et à la maintenance de l'appareil de climatisation du serveur.
- f) *Ligne de télécommunications – Domaine Internet :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (18.090,87 euros) correspondent aux cotisations pour la maintenance du courrier électronique de l'ICCAT, ainsi que des lignes ADSL et à la maintenance de la page web.

g) *Réunions scientifiques (SCRS inclus)* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (58.576,56 euros) correspondent aux frais de la réunion annuelle du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) tenue à Madrid. Ce montant inclut : la location des salles de réunion à l'hôtel Weare Chamartin, les pauses café, le cocktail, les honoraires des interprètes, les frais du personnel du secrétariat, l'équipement de traduction simultanée, le matériel et le transport.

h) *Frais divers* : Aucun frais n'a été réalisé au titre de ce sous-chapitre.

Chapitre 9 – Contingences : aucun frais n'a été réalisé au titre de ce chapitre.

Chapitre 10 – Fonds de cessation de service : L'intégralité des frais budgétisés (60.500,00 euros, soit 100%) a été inclus dans ce chapitre et a été transféré au fonds de cessation de service (point 4 du présent rapport).

Chapitre 11 – Programmes de recherche : Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 50.000,00 euros (100,00% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans le sous-chapitre suivant :

a) *Programme stratégique pour la recherche* : les Parties contractantes ont financé un budget de 50.000,00 euros en tant que contribution budgétaire de l'ICCAT à ce programme. Le tableau qui lui est consacré donne la ventilation des versements et dépenses (point 24 du présent rapport).

Chapitre 12 – Application. Les dépenses à charge de ce chapitre du budget s'élèvent à 117.096,25 euros (46,84% du montant budgétisé) et correspondent à une partie des frais relatifs à la mise en œuvre de l'eBCD ainsi qu'à la mise à jour de la version de THEMIS et du nouveau pare-feu pour le système VMS de l'ICCAT.

Chapitre 13 – Voyages. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 89.028,43 euros (129,97% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

a) *Voyages des Présidents de l'ICCAT* : ce sous-chapitre inclut les frais de voyage du Président du SCRS pour participer aux réunions de l'ICCAT (34.034,98 euros) et du Président de l'ICCAT (4.993,45 euros).

b) *Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)* : ce sous-chapitre inclut le financement de l'ICCAT au fonds spécial pour la participation aux réunions qui a été approuvé en 2017, et qui s'élève à 50 000,00 euros.

Dépenses extrabudgétaires

Les frais extrabudgétaires réalisés jusqu'au 15 octobre 2018 s'élèvent à 1.070.943,48 euros et sont détaillés au point 25 du présent rapport.

Outre les frais des réunions intersessions, cette rubrique inclut les frais de voyage du premier Vice-président de l'ICCAT (338,17 euros) pour la réunion de la Commission de 2018.

Cette rubrique inclut également les frais encourus en 2018 pour la mise en œuvre de l'eBCD en attente d'imputation (-20 591,41 euros), aux différences de change négatives (2.105,63 euros) et au financement du Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP) (462.544,32 euros).

L'état financier 4 présente les revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus par la Commission au 15 octobre 2018.

Revenus budgétaires

Les contributions perçues et distribuées par groupes ont été les suivantes :

Groupes	Nombre de Parties contractantes				Contributions		
	Total	Paiement total	Paiement partiel	En instance	Budget	Payé	%
A	9	7	1	1	2.385.983,44	2.259.965,97	94,72
B	4	1	0	3	458.108,82	86.986,08	18,99
C	21	14	2	5	801.690,44	389.851,11	48,63
D	18	6	2	10	171.790,79	49.188,35	28,63
TOTAL	52	28	5	19	3.817.573,49	2.785.991,51	72,98

Du budget approuvé, les revenus perçus et appliqués pour les contributions versées au titre de 2018 s'élevaient à 2.785.991,51 euros, ce qui représente 72,98% du budget. Vingt-huit Parties contractantes sur les 52 comprises dans ledit budget ont versé la totalité de leur contribution (Albanie, Algérie, Barbade, Belize, Canada, République populaire de Chine, Corée, Côte d'Ivoire, El Salvador, États-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Philippines, Gabon, Guatemala, Guinée Bissau, Islande, Japon, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Russie, Afrique du Sud, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union européenne et Vanuatu). L'Angola a acquitté 0,01% (0,02 euros), le Ghana 3,98% (8.652,39 euros), la Syrie 5,88% (213,40 euros), le Royaume-Uni (territoires d'outre-mer) 92,47% (47.483,23 euros) et l'Uruguay 0,01% (0,38 euros).

Les contributions au budget ordinaire de 2018 en instance de versement par les Parties contractantes au 15 octobre 2018 s'élèvent à 1.031.582,00 euros, soit 27,02% de celui-ci.

Les versements anticipés reçus en 2017 du Ghana (8.652,39 euros), du Guatemala (0,01 euros) et de l'Uruguay (0,38 euros) ont été appliqués au paiement partiel de leurs contributions au titre de 2018. Le versement anticipé du Gabon de 67.952,17 euros a été appliqué au paiement total de sa contribution au titre de 2018, avec un solde en sa faveur de 54.440,60 euros, qui sera appliqué au paiement de futures contributions. De nouveaux versements anticipés ont été reçus de l'Albanie (5,00 euros), du Guatemala (0,01 euros) et de la Corée (18,00 euros), qui seront appliqués au paiement de contributions futures.

Revenus extrabudgétaires

Les revenus extrabudgétaires perçus s'élèvent à 929.437,59 euros. Ces revenus comprennent : les cotisations des observateurs (International Seafood Sustainability Foundation, Federation of Maltese Aquaculture Producers, The Royal Society for the Protection of Birds, Pew Charitable Trusts, World Wildlife Fund, The Ocean Foundation, Blue Water Fishermen's Association, Marine Stewardship Council, The International Pole & Line Foundation, Asociación de Pesca, Comercio y Consumo Responsable del Atún Rojo, Associação de Ciências Marinhas e Cooperação - SCIAENA) (11.131,73 euros) et la contribution volontaire du Taipei chinois (100.000,00 euros).

Ces revenus comprennent également les contributions volontaires à l'ICCAT des programmes extrabudgétaires gérés par le secrétariat au titre de frais de gestion (*overhead*) : Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements (10.000,00 euros), Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (43.212,96 euros), Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) (20.000 euros), Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP) (13.170,10 euros) et Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP) (181.640,30 euros).

De plus, ces revenus comprennent également les revenus perçus au titre d'intérêts bancaires (1 645,63 euros), le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (18.118,09 euros), les revenus perçus de l'Union européenne pour la réunion du groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) et la réunion du groupe de travail chargé d'amender la Convention (82.579,17 euros), les revenus perçus de l'Union européenne pour la réunion intersessions de la Sous-commission 1 (51.170,50 euros) et la réunion annuelle de la Commission de 2018 (375.842,92 euros), les revenus perçus de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la réunion de 2017 du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance (15.812,32 euros), le remboursement des dépenses des exercices antérieurs (951,70 euros), le remboursement de la participation de l'expert en VMS à un séminaire (750,00 euros) ainsi que les différences de change positives (3.412,17 euros).

Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés

Les revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés s'élèvent à 439.939,84 et correspondent à des contributions aux budgets antérieurs, versées par l'Angola (22.485,13 euros), Cabo Verde (136.035,91 euros), le Curaçao (109.329,41 euros), le Nigeria (10.347,41 euros), le Panama (108.190,08 euros), Sao Tomé-et-Principe (30.000,00 euros), le Sénégal (15.090,65 euros), la Syrie (8.446,70 euros) et le Royaume-Uni (territoires d'outre-mer) (14,55 euros).

L'**état financier 5** présente la composition et le solde du fonds de roulement qui présente un solde comptable positif de 1.267.518,49 euros (soit 33,20% du budget). Le fonds est composé du solde à l'ouverture de l'exercice (701.586,18 euros), de la liquidation des revenus et des frais au budget de l'exercice (267.498,36 euros), de la liquidation des revenus et dépenses non inclus dans le budget de l'exercice (-141.505,89 euros) et des contributions versées à des budgets antérieurs (439.939,84 euros). L'estimation des frais jusqu'à la fin de 2018 s'élève à 1.451.259,02 euros (cf. **état financier 3**). Par conséquent, si aucun nouveau revenu n'est apporté au fonds de roulement, le résultat prévu à la clôture de l'exercice 2018 serait un solde comptable négatif de 183.740,53 euros (-4,81 % du budget).

L'**état financier 6** présente le *cash flow* de l'exercice 2018, en ce qui concerne les revenus et dépenses effectifs.

L'**état financier 7** présente la situation en caisse et en banque avec un solde de 6.291.282,56 euros, lequel correspond au montant total disponible dans le fonds de roulement (1.267.518,49 euros) ainsi qu'au montant disponible dans le fonds de cessation de service (149.638,01 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2017-2018 (245.130,92 euros) et 2018-2019 (532.595,74 euros), au montant disponible dans le Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (phases I-VII) (237.389,67 euros) et phase VIII (415.064,95 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et la Méditerranée (1.697.767,34 euros), au montant disponible dans le fonds spécial pour les données - République populaire de Chine (93.752,16 euros), au montant disponible dans le fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (17.882,07 euros), au montant disponible dans le fonds spécial pour les données - États-Unis (142.221,36 euros), au montant disponible dans le fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités (249.251,57 euros), au montant disponible dans le fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines (2.400,63 euros), au montant disponible dans le fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission (63.471,00 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux (20.282,02 euros), au montant disponible dans le Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités (10.109,31 euros), au montant disponible dans le fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) (60.054,61 euros), au montant disponible dans le fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana (24.710,00 euros), au montant disponible dans le fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission (35.216,66 euros), au montant disponible dans le fonds de l'Union européenne - évolution de l'eBCD (22.979,10 euros), au montant disponible dans le programme stratégique pour la recherche (402.984,63 euros) et aux dettes pour achats ou prestations de service (222.795,79 euros), aux versements en attente d'application (61.069,91 euros), aux versements anticipés au titre de contributions futures (54.463,61 euros), aux versements anticipés des fonds fiduciaires (332.951,92 euros), aux dépenses anticipées (53.399,34 euros) et aux paiements en instance d'application (17.019,57 euros).

3 Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés

En 2018, le programme stratégique pour la recherche a été créé dans le but de regrouper dans un seul programme l'ensemble des activités scientifiques, des programmes de recherche et des exigences du SCRS, exception faite du Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) et du Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP).

Pour cette raison, les activités du Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés sont désormais incluses dans le nouveau programme et son solde disponible a été transféré au programme stratégique pour la science (cf. point 24 du présent rapport).

<i>Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	94.040,16 €
REVENUS	
<i>Total revenus</i>	<i>0,00 €</i>
DÉPENSES	
Transfert de fonds au programme stratégique pour la recherche	94.040,16 €
<i>Total des dépenses</i>	<i>94.040,16 €</i>
Solde au 15 octobre 2018	0,00 €

4 Fonds de cessation de service

<i>Fonds de cessation de service</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	169.392,75 €
REVENUS	
Financé par l'ICCAT	60.500,00 €
<i>Total revenus</i>	<i>60.500,00 €</i>
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	80.254,74 €
<i>Total des dépenses</i>	<i>80.254,74 €</i>
Solde au 15 octobre 2018	149.638,01 €

5 Projet ICCAT-Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)

Le Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP) a démarré au mois de décembre 2014 pour une durée de cinq ans. Celui-ci fait l'objet d'une comptabilité indépendante. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du Projet est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce projet s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du projet au 31 décembre 2017.

6 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer

Depuis le mois d'avril 2007, un contrat est signé tous les ans avec le consortium MRAG/CapFish aux fins de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement* [Rec. 06-11]. Ce Programme a été financé par les contributions volontaires du Belize, de la République Populaire de Chine, de la Corée, de la Côte d'Ivoire, du Japon, de Saint Vincent et les Grenadines, du Sénégal et du Taipei chinois. La liquidation du Programme des années 2017/2018 est la suivante :

<i>Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2017/2018</i>	
Revenus	546.127,14 €
1.1 Revenus au titre de contributions	546.127,14 €
Dépenses	300.996,22 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs	
1.1 Formation	0,00 €
1.2 Déploiement d'observateurs	173.996,53 €
1.3 Gestion et activités d'appui	104.028,78 €
2. Voyages	
2.1 Billets d'avion	12.846,52 €
3. Frais du secrétariat	
3.1 Heures du personnel	10.000,00 €
3.2 Contingences	124,39 €
Solde 2017/2018	245.130,92 €

Il se dégage un reliquat de 245.130,92 euros. La distribution est présentée ci-après :

<i>CPC</i>	<i>Contribution (€)</i>	<i>Distribution du solde de 2017/18 (€)</i>
Belize	6.826,59	3.064,14
China RP	89.401,01	40.127,93
Corée	10.048,74	4.510,41
Côte d'Ivoire	4.969,76	2.230,69
Japon	196.278,09	88.100,05
Saint Vincent et les Grenadines	7.864,23	3.529,88
Sénégal	928,42	416,72
Taipei chinois	229.810,30	103.151,09
TOTAL	546.127,14	245.130,92

Au mois d'avril 2018, le contrat signé avec l'agence d'observateurs a été prolongé d'un an.

Le solde suivant se dégage au 15 octobre 2018 :

<i>Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2018/2019</i>	
REVENUS	560.284,62 €
1.1 Revenus au titre de contributions	560.284,62 €
Contribution Belize	7.787,96 €
Contribution Rép. pop. de Chine	123.486,73 €
Contribution Corée	12.774,49 €
Contribution Côte d'Ivoire	5.546,82 €
Contribution Japon	221.424,47 €
Contribution Saint-Vincent et les Grenadines	5.322,70 €
Contribution Sénégal	3.809,94 €
Contribution Taipei chinois	180.131,50 €
DÉPENSES	27.688,88 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs	
1.1 Formation	0,00 €
1.2 Déploiement d'observateurs	16.435,87 €
Jour en mer	15.539,70 €
Jours de voyage	883,89 €
Équipement	12,28 €
1.3 Gestion et activités d'appui	9.995,84 €

Jour en mer	9.965,23 €	
Jours de voyage	30,61 €	
2. Voyages		
2.1 Billets d'avion		1.194,17 €
3. Frais du secrétariat		
3.1 Contingences		63,00 €
Frais bancaires	63,00 €	
Solde au 15 octobre 2018		532.595,74 €

7 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

Afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT pour amender la recommandation de l'ICCAT visant à l'établissement d'un programme pluriannuel de rétablissement pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* [Rec. 08-05], le Programme régional d'observateurs a été initié en 2009, en ce qui concerne les fermes de thon rouge ; depuis 2010, il a également été mis en œuvre à bord des navires et depuis 2013 également dans les madragues ; à cet effet le secrétariat a reconduit un contrat avec le consortium MRAG/Cofrepêche afin de réaliser le recrutement et le déploiement des observateurs. Le financement dudit programme est réalisé par les opérateurs des navires, des fermes et des madragues. Le solde du programme au 15 octobre 2018 se dégage comme suit :

Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

a) Fermes de thon rouge

REVENUS		994.428,17 €
1.1 Revenus au titre de contributions		994.428,17 €
DÉPENSES		483.793,34 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		24.302,82 €
Formation	20.313,93 €	
Jours de voyage - formation	434,07 €	
Frais de déplacement - formation	3.554,82 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		58.094,52 €
Jours de voyage	26.007,05 €	
Frais de déplacement	21.320,22 €	
Séances informatives	10.767,25 €	
1.3 Déploiement d'observateurs		401.396,00 €
Jours à la ferme	401.396,00 €	
2. Frais du secrétariat		
2.1 Contingences		0,00 €
Solde a)		510.634,83 €

b) Navires

REVENUS		2.569.086,49 €
1.1 Revenus au titre de contributions		2.569.086,49 €
DÉPENSES		1.409.661,29 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		280.831,33 €
Formation	225.017,75 €	
Jours de voyage - formation	3.203,85 €	
Frais de déplacement - formation	22.316,90 €	
Équipement	30.292,83 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		315.355,25 €
Jours de voyage - déploiement	118.605,40 €	

Jour de voyage - déploiement	57.181,09 €	
Séances informatives	84.095,50 €	
Jours de voyage – séances informatives	43.731,60 €	
Frais de déplacement – séances informatives	11.741,66 €	
1.3 Déploiement d'observateurs		813.184,99 €
Jour en mer	813.184,99 €	
2. Frais du secrétariat		
2.1 Contingences		289,72 €
Frais bancaires	289,72 €	
Solde b)		1.159.425,20 €
c) Madragues		
REVENUS		93.486,69 €
1.1 Revenus au titre de contributions		93.486,69 €
DÉPENSES		67.969,11 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		24.428,52 €
Formation	22.983,96 €	
Jours de voyage - formation	248,04 €	
Frais de déplacement - formation	1.196,52 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		10.736,39 €
Jours de voyage	4.969,50 €	
Frais de déplacement	3.447,79 €	
Séances informatives	2.319,10 €	
1.3 Déploiement d'observateurs		32.804,20 €
Jours passés dans la madrague	32.804,20 €	
2. Frais du secrétariat		
2.1 Contingences		0,00 €
Solde c)		25.517,58 €
d) Fonds du Programme		
Solde à l'ouverture	2.243,71 €	2.189,73 €
Ajustements au titre de la distribution de la dépense	0,02 €	
Frais bancaires du programme	(54,00 €)	
Solde au 15 octobre 2018		1.697.767,34 €

Outre ce solde, les comptes de la Commission présentent un reliquat pour les navires au titre de 2010/2011 d'un montant de 12.172,44 euros, de 2011/2012 d'un montant de 6.432,75 euros, de 2012/2013 d'un montant de 14.937,97 euros, de 2013/2014 d'un montant de 23.258,27 euros, de 2014/2015 d'un montant de 13.226,20 euros, de 2015/2016 d'un montant de 55.131,83 euros, de 2016/2017 d'un montant de 51.276,86 euros, de 2017/2018 d'un montant de 92.293,96 et pour les fermes d'un montant de 35.644,11 euros (versements anticipés du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée) correspondant aux fonds disponibles des fermes et des navires qui ont participé au cours des périodes antérieures et qui n'ont pas sollicité de remboursement.

8 Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique

Lors de sa 16^e réunion extraordinaire, la Commission a appuyé la création d'un programme coordonné de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique pour une période initiale de cinq ans. La liquidation et le solde de la sixième phase du programme, dont les activités ont officiellement démarré le 21 février 2017 et se sont terminées le 20 février 2018, ont été comme suit :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phases I-VII</i>	
Solde phase I	46.094,81 €
Solde phase II	(5.823,03 €)
Solde phase III	(78.893,00 €)
Solde phase IV	62.909,49 €
Solde phase V	67.037,12 €
Solde phase VI	76.160,85 €
Solde phase VII	69.903,43 €
Revenus phase VII	1.679.795,86 €
Contribution volontaire du Canada	20.448,50 €
Contribution volontaire de la Rép. pop. de Chine	1.931,09 €
Contribution volontaire de l'Égypte	3.690,59 €
Contribution volontaire des États-Unis	82.220,77 €
Contribution volontaire de l'Islande	1.566,12 €
Contribution volontaire du Japon	57.024,88 €
Contribution volontaire de la Libye	59.312,38 €
Contribution volontaire du Maroc	50.000,00 €
Contribution volontaire de la Norvège	20.000,00 €
Contribution volontaire de la Tunisie	53.447,60 €
Contribution volontaire de la Turquie	52.972,61 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	1.274.181,32 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
Dépenses phase VII	1.609.892,43 €
Coordination	369.959,61 €
Exploration de données et récupération de données	24.032,92 €
Prospections aériennes	389.565,05 €
Marquage	199.817,22 €
Échantillonnage biologique	533.056,14 €
Modélisation	93.461,49 €
Solde phases I-VII	237.389,67 €

La septième phase du programme a débuté le 21 février 2018. Les Parties qui ont versé des contributions volontaires et les dépenses encourues jusqu'au 15 octobre 2018 sont énumérées ci-dessous :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phase VIII</i>	
Revenus	1.398.736,56 €
Contribution volontaire du Canada	18.976,53 €
Contribution volontaire de la Rép. pop. de Chine	2.050,03 €
Contribution volontaire de la Corée	9.585,13 €
Contribution volontaire des États-Unis	165.330,24 €
Contribution volontaire de l'Islande	2.179,78 €
Contribution volontaire du Japon	59.139,54 €
Contribution volontaire du Maroc	66.898,53 €
Contribution volontaire de la Tunisie	54.883,79 €
Contribution volontaire de la Turquie	36.692,99 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	980.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €

Dépenses	983.671,61 €
Coordination	161.535,07 €
Exploration de données et récupération de données	3.920,00 €
Prospections aériennes	423.134,13 €
Marquage	92.689,36 €
Études biologiques	229.227,32 €
Modélisation	73.165,73 €
Solde au 15 octobre 2018	415.064,95 €

9 Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine

Suite à l'initiative des États-Unis de contribuer au fonds spécial pour les données depuis l'approbation de la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21], la République populaire de Chine, poursuivant le même objectif, verse depuis 2011 des contributions volontaires. En date du 15 octobre 2018, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	78.529,10 €
REVENUS	
Contribution volontaire	17.280,00 €
Total revenus	17.280,00 €
DÉPENSES	
Contribution du GBYP Phase VIII	2.050,03 €
Frais bancaires	6,91 €
Total des dépenses	2.056,94 €
Solde au 15 octobre 2018	93.752,16 €

10 Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)

La Commission a approuvé à sa réunion de 2014 la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 14-14]. À cette fin, la Commission a convenu d'allouer un montant de 50.000,00 euros à charge du chapitre 13 b) du budget de l'ICCAT. Le secrétariat a reçu en outre une contribution volontaire des États-Unis à hauteur de 16.533,03 euros et du Canada à hauteur de 50.000,00 euros. La liste des voyages imputés à ce fonds et le solde qui se dégage au 15 octobre 2018 sont détaillés ci-dessous :

<i>Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	143.657,90 €
REVENUS	
Financé par l'ICCAT	50.000,00 €
Contribution volontaire du Canada	50.000,00 €
Contribution volontaire des États-Unis	16.533,03 €
Total revenus	116.533,03 €
DÉPENSES	
Réunions scientifiques	164.571,14 €
Réunion de préparation des données sur le makaire bleu	
Côte d'Ivoire	2.505,04 €
Liberia	2.934,93 €
Sénégal	2.382,09 €
Sao Tomé-et-Principe	2.900,68 €

Réunion intersession du groupe d'espèces sur les thonidés mineurs

Algérie	1.760,12 €
Brésil	2.681,56 €
Côte d'Ivoire	2.970,53 €
Gabon	2.447,47 €
Liberia	2.999,39 €
Mauritanie	2.448,81 €
Sao Tomé-et-Principe	3.254,34 €
Sénégal	2.246,19 €
Tunisie	2.041,65 €

MSE (thon rouge et espadon de l'Atlantique Nord)

Maroc	1.703,64 €
Mauritanie	2.108,95 €
Tunisie	1.583,75 €

Réunion de préparation des données sur le thon obèse

Brésil	2.820,79 €
Cabo Verde	2.831,22 €
Côte d'Ivoire	2.349,62 €
Liberia	2.611,92 €
Mauritanie	2.085,95 €
Sao Tomé-et-Principe (Annulé)	334,00 €
Uruguay	2.514,67 €

Réunion du groupe de travail de l'ICCAT sur les méthodes d'évaluation des stocks

Algérie (Annulé)	183,71 €
Côte d'Ivoire	1.792,00 €
Namibie	2.542,80 €
Sénégal	2.075,46 €
Tunisie	1.536,00 €

Réunion intersession du Sous-comité des écosystèmes

Brésil	2.714,45 €
Tunisie	1.777,69 €
Uruguay	3.027,74 €

Réunion d'évaluation du stock de makaire bleu

Brésil	2.421,87 €
Mexique	1.996,55 €
Sénégal	3.632,60 €
Sao Tomé-et-Principe	4.458,74 €

Réunion intersession du groupe d'espèces sur les requins

Algérie	1.782,74 €
Brésil	2.952,81 €
Côte d'Ivoire	2.127,24 €
Liberia	3.057,24 €
Mauritanie	2.095,45 €
Namibie	3.193,40 €

Réunion d'évaluation du stock de thon obèse

Brésil	3.379,51 €
Cabo Verde	2.814,74 €
Côte d'Ivoire	2.324,32 €
Gabon	2.091,08 €
Mauritanie	2.434,94 €
Sénégal	1.619,25 €

Réunion des groupes d'espèces et réunion du Comité permanent pour la recherche et les statistiques

Algérie	3.689,98 €
Côte d'Ivoire	4.932,42 €
Ghana	3.558,40 €
Liberia - Groupes d'espèces	3.126,36 €
Liberia - SCRS	3.125,00 €
Mexique	4.578,04 €

Namibie	5.064,88 €	
Nigeria - SCRS	2.651,52 €	
Sao Tomé-et-Principe	5.942,47 €	
Sénégal	3.830,40 €	
Afrique du Sud	4.916,28 €	
Uruguay - Groupes d'espèces	3.580,73 €	
Uruguay - SCRS	3.025,02 €	
Réunion intersessions de la Sous-commission 2		10.295,15 €
Albanie	1.377,00 €	
Algérie	1.303,05 €	
Égypte	1.596,36 €	
Panama	2.513,76 €	
Sénégal	2.378,03 €	
Tunisie	1.126,95 €	
Réunion du groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne		4.751,71 €
Côte d'Ivoire	1.454,48 €	
Gabon	1.803,23 €	
Sao Tomé-et-Principe	1.494,00 €	
Réunion du groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)		20.391,72 €
Algérie	1.544,55 €	
Belize	2.860,66 €	
Côte d'Ivoire	2.046,48 €	
Gabon	2.127,47 €	
Honduras	2.488,16 €	
Mauritanie	1.789,02 €	
Namibie	2.849,25 €	
Nicaragua	2.442,88 €	
Sénégal	2.243,25 €	
Réunion du groupe de travail permanent de l'ICCAT pour renforcer le dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries - SWGSM		
Réunion du Groupe de travail chargé d'amender la Convention		22.957,75 €
Albanie - SWGSM/Conv (annulé)	803,91 €	
Algérie - SWGSM	874,50 €	
Belize - SWGSM/Conv.	907,25 €	
Côte d'Ivoire - SWGSM	1.416,82 €	
Côte d'Ivoire - SWGSM/Conv.	605,50 €	
Gabon - SWGSM	514,25 €	
Gabon - Conv.	2.484,97 €	
Honduras - SWGSM/Conv.	874,50 €	
Mauritanie- SWGSM/Conv.	743,50 €	
Mexique - SWGSM	2.556,83 €	
Namibie - SWGSM	679,25 €	
Nicaragua - SWGSM/Conv.	874,50 €	
République de Guinée - SWGSM/Conv.	2.783,38 €	
Sao Tomé et Principe - SWGSM	1.284,90 €	
Sao Tomé et Principe - SWGSM/Conv.	767,25 €	
Sénégal - SWGSM	1.601,91 €	
Sénégal - Conv.	1.566,53 €	
Tunisie- SWGSM/Conv.	710,75 €	
Uruguay- SWGSM/Conv.	907,25 €	
Réunion intersessions de la Sous-commission 1		14.731,22 €
Belize	2.628,93 €	
Côte d'Ivoire	2.143,36 €	
Gabon	1.498,07 €	
Guatemala (annulé)	785,86 €	
Mauritanie	1.837,72 €	

Namibie	2.011,53 €	
Panama	2.609,50 €	
Sénégal	1.216,25 €	
21e réunion extraordinaire de la Commission		4.610,00 €
Guatemala	1.646,54 €	
Sénégal	1.206,65 €	
Tunisie	593,61 €	
Uruguay	1.163,20 €	
25e réunion ordinaire de la Commission		0,17 €
Mauritanie	0,17 €	
Total des dépenses		242.308,86 €
Solde au 15 octobre 2018		17.882,07 €

11 Fonds spécial pour les données

À sa réunion de 2003, la Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* (Rés. 03-21). Depuis 2005, le secrétariat reçoit, à cette fin, des contributions des États-Unis visant à maintenir le Fonds spécial pour les données. En date du 15 octobre 2018, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	149.416,26 €
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	41.332,56 €
Contribution volontaire des États-Unis	17.260,00 €
Total revenus	58.592,56 €
DÉPENSES	
Contrat de récupération des données des pêcheries artisanales dans la région des Caraïbes et d'Amérique centrale	39.745,00 €
Financement réunion SWGSM/Convention	26.011,59 €
Frais bancaires	30,87 €
Total des dépenses	65.787,46 €
Solde au 15 octobre 2018	142.221,36 €

12 Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités

En 2008, les États-Unis ont fait savoir au secrétariat qu'ils allaient réaliser diverses contributions volontaires dans l'objectif de créer un fonds spécifique pour financer les activités destinées à renforcer les capacités de collecte et de gestion des données des Parties contractantes qui disposaient d'une capacité plus faible. Le solde suivant se dégage au 15 octobre 2018 :

<i>Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	259.452,22 €
REVENUS	
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	10.200,65 €
Total des dépenses	10.200,65 €
Solde au 15 octobre 2018	249.251,57 €

13 Autres fonds fiduciaires des États-Unis

13.1 Fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines

En 2016, les États-Unis ont décidé d'utiliser le reliquat du fonds pour l'interdiction des filets maillants dérivants pour appuyer l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines conformément à la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 10-09 sur les prises accessoires de tortues marines dans les pêcheries de l'ICCAT* [Rec. 13-11], en établissant le fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines. Le solde suivant se dégage au 15 octobre 2018 :

<i>Fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	2.400,63 €
REVENUS	
Contribution volontaire	0,00 €
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total des dépenses	0,00 €
Solde au 15 octobre 2018	2.400,63 €

13.2 Fonds des États-Unis pour la logistique

Ce fonds a été créé en 2012 dans le but de regrouper non seulement les reliquats des fonds financés par les États-Unis et qui ont rempli leurs objectifs, mais aussi les contributions volontaires versées par les États-Unis au titre d'autres concepts. À l'ouverture de l'exercice 2018, ce fonds présentait un solde de 56.567,58 euros qui a été intégralement utilisé pour financer une partie des frais de la réunion du groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) et de la réunion du groupe de travail chargé d'amender la Convention, tenues à Funchal (Portugal) (cf. point 25 du présent rapport).

14 Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Depuis 2013, le Maroc contribue à ce fonds afin de faciliter la participation des membres de sa délégation aux réunions du SCRS et de la Commission et aux autres réunions spécifiques. En 2018, le secrétariat a géré, à la demande du Maroc, la participation de cinquante-cinq personnes aux réunions suivantes : deux personnes à la réunion du groupe de travail technique sur le eBCD, huit à la réunion intersessions de la Sous-commission 2, une personne à la réunion du groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne, deux personnes à la réunion du groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM), trois personnes à la réunion pour l'emploi des fonds nationaux en appui à la capacité, quatre à la réunion sur la MSE (thon rouge et espadon de l'Atlantique Nord), une personne à la réunion de préparation des données sur le thon obèse, trois personnes à la réunion du groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) et à la réunion du groupe de travail chargé d'amender la Convention, quatre personnes à la réunion intersession du groupe d'espèces sur les requins, deux personnes à la réunion d'évaluation des stocks de thon obèse, neuf personnes aux réunions des groupes d'espèces et à la réunion du Comité permanent pour la recherche et les statistiques, et quinze personnes à la 21^e réunion extraordinaire de la Commission. En date du 15 octobre 2018, ce fonds présente le solde suivant :

Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	(67.550,86 €)
REVENUS	
Contribution volontaire du Maroc	203.101,47 €
Total revenus	203.101,47 €
DÉPENSES	
Voyages et dépenses - délégués marocains	71.185,62 €
Frais bancaires	893,99 €
Total des dépenses	72.079,61 €
Solde au 15 octobre 2018	63.471,00 €

15 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux

Dans le but de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour le thon obèse et l'albacore* (Rec. 11-01), le secrétariat a signé un contrat avec COFREPECHE afin de mettre en œuvre le Programme régional d'observateurs pour les thonidés tropicaux. En 2013, des fonds provenant du Belize (20.000,00 euros), de Cabo Verde (10.000,00 euros), de la Côte d'Ivoire (4.980,00 euros), du Curaçao (15.000,00 euros), du Ghana (69.927,50 euros), du Guatemala (21.564,00 euros), du Panama (10.000,00 euros) et de l'Union européenne (110.000,00 euros) ont été reçus à cet effet. En 2014, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux* [Rec. 14-01], laquelle ne prévoit pas le recours à des observateurs régionaux ; c'est la raison pour laquelle il a été procédé en 2015 à la liquidation du solde du programme entre ses participants. Au 15 octobre 2018, un reliquat de 20.282,02 euros se dégage encore et le secrétariat est dans l'attente pour procéder à son remboursement. Les montants en attente de remboursement sont les suivants : 3.718,02 euros à Côte d'Ivoire et 16.564,00 euros au Guatemala.

16 Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)

À sa réunion de 2013, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19). À cette fin, la Commission a convenu d'allouer 80.000,00 euros à charge du fonds de roulement de l'ICCAT. En 2018, deux scientifiques (originaires de Tunisie et Mauritanie) se sont rendus à Miami (États-Unis) pour suivre un cours de formation dans les modèles d'évaluation des stocks de thon rouge et d'espadon : SS3 et BSP. En raison du peu d'activité dans ce fonds, la Commission a décidé en 2017 de transférer le reliquat de ce fonds au nouveau programme stratégique pour la recherche. De plus, la Commission a décidé de garder ce fonds actif pour les activités futures, mais sans solde.

<i>Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	65.898,33 €
REVENUS	
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Formation SS3 et BSP - scientifique tunisien	4.333,34 €
Formation SS3 et BSP - scientifique mauritanien	5.462,50 €
Frais bancaires	47,00 €
Transfert de fonds au programme stratégique de recherche	56.055,49 €
Total des dépenses	65.898,33 €
Solde au 15 octobre 2018	0,00 €

17 Fonds de la CITES

Au mois de mai 2015, un contrat a été signé avec le secrétariat de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) dans l'objectif de coopérer en matière de collecte des données pour la gestion des requins pélagiques, y compris les espèces répertoriées à l'Annexe II de la CITES. Afin de mener à bien les activités de ce projet, le secrétariat de la CITES financera au maximum 100.000,00 USD. À la signature du contrat, 80% du budget a été reçu, soit 70.760,79 euros. Il était prévu que les activités débutent en 2015, mais en raison de retards survenus dans l'approbation du budget de la CITES, le lancement a été reporté à 2016. Au mois de septembre 2017, l'atelier de formation ICCAT/CITES sur l'identification, la collecte et la déclaration des données sur les espèces de requins s'est tenu à Madrid (Espagne). Trois participants de chacun des pays suivants ont assisté à l'atelier : Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Liberia, Mauritanie, Namibie, Nigeria, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal et Sierra Leone. Les dépenses se sont élevées à 100.435,78 euros. Au mois d'octobre 2018, un versement du secrétariat de la CITES, qui était en instance, a été reçu à hauteur de 29.674,99 euros, avec lequel ce fonds a été liquidé.

18 Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)

Au 30 juin 2015, le secrétariat a signé un contrat avec l'Union européenne aux fins de la mise en œuvre du Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP). Le contrat a une durée de cinq ans, avec possibilité d'extension de 18 mois pour l'analyse des données et il dispose d'un budget de 15.000.000,00 euros ; sur ce montant, l'Union européenne financera un maximum de 13.480.000,00 euros (90%). Les 10% restants devront être assumés par l'ICCAT ou par les CPC de l'ICCAT.

Au cours de la première année du programme, des contributions volontaires au programme ont été reçues des États-Unis (77.400,00 euros) (un revenu de 53.820,00 euros et le transfert du solde du Programme de marquage des thonidés tropicaux d'un montant de 23.580,00), du Taipei chinois d'un montant de 30.000,00 euros (deux revenus de 5.000,00 euros et le transfert du solde du Programme de recherche sur le germon - d'un montant de 20.000,00 euros) et de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 194.397,00 euros, en plus de la contribution initiale de 2.715.900,00 euros de l'Union européenne.

Au cours de la deuxième année du programme, des contributions volontaires ont été reçues des États-Unis à hauteur de 31.360,00 euros, du Canada à hauteur de 94.388,21 euros (une contribution à hauteur de 47.049,33 euros et une autre à hauteur de 47.338,88 euros), du Taipei chinois à hauteur de 5.000,00 euros et une contribution de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 345.578,99 euros, en plus de la contribution de 4.267.255,04 euros de l'Union européenne.

Au cours de la troisième année du programme, des contributions volontaires ont été reçues des États-Unis à hauteur de 32.981,68 euros, du Taipei chinois à hauteur de 5.000,00 euros et une contribution de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 462.544,32 euros, en plus de la contribution de l'Union européenne à hauteur de 4.504.734,00 euros.

Au titre de la quatrième année du programme, une contribution volontaire des États-Unis a été reçue à hauteur de 51.780,00 euros.

<i>Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique</i>				
Contributions volontaires	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Union européenne	2.715.900,00 €	4.267.255,04 €	4.504.734,00 €	
États-Unis	77.400,00 €	31.360,00 €	32.981,68 €	51.780,00 €
Canada		94.388,21 €		
Taipei chinois	30.000,00 €	5.000,00 €	5.000,00 €	
Fonds de roulement de l'ICCAT	194.397,00 €	345.578,99 €	462.544,32 €	
Total	3.017.697,00 €	4.743.582,24 €	5.005.260,00 €	57.780,00

La gestion du programme s'effectue avec une comptabilité séparée, conformément aux critères établis par la réglementation du contrat. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du programme est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce programme s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du programme au 31 décembre 2017.

19 Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités

En août 2017, un contrat a été signé avec l'Union européenne, pour une durée d'un an, en vue de poursuivre l'amélioration des capacités des pays en développement. Ce contrat englobe les activités énoncées dans la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* (Rec. 14-08) et de la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 14-14] et plusieurs cours de renforcement de la capacité destinés aux scientifiques et gestionnaires sur les évaluations des stratégies de gestion (MSE). Une contribution volontaire de 112.000,00 euros a été reçue à cet égard. Ce fonds est cofinancé avec le Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF) ; de ce fait, afin de pouvoir regrouper la totalité des voyages financés, le montant destiné à ce concept (52.500,00 euros) a été transféré en 2017 au fonds MPF. En date du 15 octobre 2018, le fonds est en instance de liquidation.

20 Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)

En 2018, une contribution de la Norvège à hauteur de 15.115,48 euros a été reçue ainsi qu'une contribution des États-Unis à hauteur de 17.260,00 euros afin de contribuer aux activités menées dans le cadre de la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* (Rec. 14-08). En mai, un contrat a été signé avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour financer une partie des frais de la réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance. Le premier versement reçu s'élevait à 12.726,99 euros. En date du 15 octobre 2018, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	43.014,44 €
REVENUS	
Contribution volontaire de la Norvège	15.115,48 €
Contribution volontaire des États-Unis	17.260,00 €
Contribution volontaire de la FAO	12.726,99 €
Total revenus	45.102,47 €
DÉPENSES	
Réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance	27.828,30 €
Frais bancaires	234,00 €
Total des dépenses	28.062,30 €
Solde au 15 octobre 2018	60.054,61 €

21 Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana

Au mois d'avril 2017, un contrat a été signé avec l'Union européenne en vue de développer un projet entre les scientifiques ghanéens et l'IRD dans le but d'achever le développement du programme T3+ nécessaire au traitement global des statistiques du Ghana. La contribution volontaire qui a été reçue s'élève à 24.710,00 euros.

22 Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission

En mars 2017, le Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission a été créé, dans le but de renforcer la participation de la délégation tunisienne aux réunions de la Commission. En 2018, plusieurs contributions de la Tunisie, qui s'élèvent au total à 40.277,09 euros, ont été reçues. Le secrétariat a géré, à la demande de la Tunisie, la participation de douze personnes aux réunions suivantes: une personne à la réunion du groupe de travail technique sur le eBCD, deux personnes à la réunion intersessions de la Sous-commission 2, une personne à la réunion du groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne, une personne à la réunion intersessions du groupe d'espèces sur les thonidés mineurs, une personne à la réunion du groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM), une personne à la réunion du groupe de travail de l'ICCAT sur les méthodes d'évaluation des stocks, trois personnes à la réunion des groupes d'espèces et à la réunion du Comité permanent pour la recherche et les statistiques et deux personnes à la 21e réunion extraordinaire de la Commission. En date du 15 octobre 2018, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2018	12.727,94 €
REVENUS	
Financé par la Tunisie	40.277,09 €
Total revenus	40.277,09 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	17.530,37 €
Frais bancaires	258,00 €
Total des dépenses	17.788,37 €
Solde au 15 octobre 2018	35.216,66 €

23 Fonds de l'Union européenne - évolution de l'eBCD

En avril 2018, un contrat a été signé avec l'Union européenne pour une période de 9 mois, afin de financer les coûts de maintenance du système et d'assistance aux utilisateurs pendant cette période, ainsi que les coûts d'assistance aux utilisateurs supplémentaires pendant la campagne de pêche de thon rouge de 2018 du système de documentation électronique des captures de thon rouge (eBCD). La contribution volontaire qui a été reçue s'élève à 70.000,00 euros. En date du 15 octobre 2018, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds de l'Union européenne - évolution de l'eBCD</i>	
REVENUS	
Contribution volontaire de l'Union européenne	70.000,00 €
Total revenus	70.000,00 €
DÉPENSES	
Frais de maintenance et assistance aux utilisateurs - TRAGSA	47.020,90 €
Total des dépenses	47.020,90 €
Solde au 15 octobre 2018	22.979,10

24 Fonds stratégique pour la recherche

En 2017, la Commission a décidé de créer le programme stratégique pour la recherche pour 2018, dans le but de regrouper et d'inclure toutes les activités scientifiques de l'ICCAT dans son budget ordinaire et de le faire progressivement sur quatre ans avec ce nouveau poste budgétaire.

Un contrat avec l'Union européenne a été signé en mars 2018 dans le but de financer 80% des activités scientifiques de la Commission de 2018, inscrites dans le nouveau programme stratégique pour la recherche, qui n'étaient pas couvertes par le budget. La contribution volontaire qui a été reçue de l'Union européenne s'élève à 449.400,00 euros.

Les activités suivantes ont été réalisées :

- Contrat de courte durée pour la réalisation d'une étude sur la biologie reproductive du germon de l'Atlantique Nord, avec le Dr Freddy Arocha (14.375,00 euros).
- Contrat de courte durée concernant la collecte d'échantillons biologiques aux fins de l'étude sur la croissance des istiophoridés dans l'Atlantique Est avec l'Institut Fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta DIOP (Université Cheikh Anta Diop de Dakar) (25.000,00 euros).
- Contrat de courte durée pour le SMTYP de l'ICCAT pour le prélèvement d'échantillons biologiques aux fins d'études sur la croissance, la maturité et la génétique avec un consortium représenté par l'Université de Gérone (50.000,00 euros).
- Contrat de courte durée portant sur le prélèvement d'échantillons biologiques d'espadon aux fins d'études sur la croissance, la maturité et la génétique avec un consortium représenté par Nova Scotia Swordfishermen's Association (NSSA) et Department of Fisheries and Oceans Canada (DFO) (70.000,00 euros).
- Contrat de courte durée portant sur un examen par les pairs du code et des algorithmes utilisés dans le cadre de l'évaluation de la stratégie de gestion du germon de l'Atlantique Nord avec Research Realities, LLC (12.852,00 USD).
- Contrat de courte durée portant sur les approches de modélisation : appui au processus de MSE de l'ICCAT de l'espadon de l'Atlantique Nord avec Sea Plus Limited (45.000,00 euros).
- Contrat de courte durée portant sur les approches de modélisation de l'ICCAT : appui au processus de MSE de l'ICCAT des thonidés tropicaux avec un consortium représenté par AZTI (90.499,00 euros)
- Analyse collaborative appliquant des données palangrières opérationnelles aux indices standardisés de CPUE du thon obèse de l'Atlantique réalisée par le Dr Simon Hoyle (20.000,00 euros).
- Étude sur la structure génétique du stock de requin-taupe bleu fondée sur une analyse mitochondriale réalisée par l'Université de Tokay (15.000,00 euros).
- Marquage PSAT électronique de spécimens d'espadon de l'Atlantique, de germon de l'Atlantique et de requins pélagiques de l'Atlantique.
- Atelier d'experts aux fins de l'évaluation de l'impact de la pêche sur les oiseaux marins.
- Participation aux réunions intersessions du SCRS (p.ex. expert en oiseaux de mer).

Au 15 octobre 2018, le solde de ce programme est le suivant :

Programme stratégique pour la recherche

REVENUS

Financement de l'ICCAT	50.000,00 €
Transfert de fonds du Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	94.040,16 €
Transfert de fonds du Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	56.055,49 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	449.400,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
Différences de change positives	15,43 €
Total revenus	652.511,08 €

DÉPENSES

Experts externes et personnel du secrétariat aux réunions et cours du SCRS

Atelier d'experts aux fins de l'évaluation de l'impact de la pêche sur les oiseaux marins	5.990,17 €
Expert invité - Réunion d'évaluation du stock de thon obèse	2.763,03 €
Voyages de trois scientifiques du secrétariat - réunion d'évaluation du stock de thon obèse	4.473,61 €

Évaluation des stratégies de gestion (MSE)

Révision par des pairs du code et des algorithmes utilisés dans le cadre du processus MSE-N-ALB	5.577,33 €
Approches de modélisation : appui au processus MSE - N-SWO	9.006,00 €
Approches de modélisation : appui au processus MSE - thonidés tropicaux	25.879,60 €
Cours MSE- Introduction aux concepts MSE	3.630,18 €
Cours MSE- Introduction à la programmation MSE	4.435,10 €
Cours MSE- Aspects avancés de la programmation MSE	4.299,75 €

Études biologiques, écologiques ou liées au marquage

Germon

Marques électroniques - ALB	16.297,55 €
Biologie reproductive - ALB	5.750,00 €
Consommables - ALB	361,92 €
Contingences - ALB	306,36 €

Istiophoridés

Génétique - BIL	2.000,00 €
Âge et croissance - BIL	4.000,00 €
Collecte d'échantillons - BIL	4.000,00 €
Contingences - BIL	69,00 €

Espadon

Marques électroniques - SWO	45.633,15 €
Contingences - SWO	23,00 €

Requins

Marques électroniques - SHK	68.449,73 €
Génétique - SHK	15.000,00 €
Consommables - SHK	242,00 €
Contingences - SHK	1.292,97 €

Thonidés tropicaux

Autres études de données halieutiques - TROP	20.000,00 €
Contingences - TROP	46,00 €

Total des dépenses **249.526,45 €**

Solde au 15 octobre 2018 **402.984,63 €**

25 Réunions intersessions de l'ICCAT

À sa réunion de 2010, la Commission a décidé que les réunions, organisées en dehors du siège de l'ICCAT et dont la tenue nécessiterait un financement extraordinaire, soient financées au moyen du fonds de roulement. Les réunions pour lesquelles ce financement a été requis étaient les suivantes :

Réunion intersessions de la Sous-commission 2 : les frais engagés pour la tenue de la réunion à Madrid (Espagne) se sont élevés à 21.841,74 euros.

Réunion du groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne : les frais nécessaires pour la tenue de la réunion à Madrid (Espagne) se sont élevés à 11.296,86 euros.

Réunion du groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) : au 15 octobre 2018, les frais engagés pour la tenue de la réunion à Madrid (Espagne) se sont élevés à 21.285,29 euros.

Réunion du groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM)/ Réunion du groupe de travail chargé d'amender la Convention : Au 15 octobre 2018, les frais correspondants à la tenue de ces réunions à Funchal (Portugal) se sont élevés à 78.103,38 euros. Ces réunions ont été financées par les États-Unis, par le biais du fonds des États-Unis pour la logistique (cf. point 13.2 du présent rapport) et du fonds spécial pour les données des États-Unis (cf. point 11 du présent rapport).

Réunion intersessions de la Sous-commission 1 : au mois de mai 2018, le secrétariat a signé un contrat avec l'Union européenne afin de financer 80% des frais de cette réunion qui a été tenue à Bilbao (Espagne). Au 15 octobre 2018, les frais correspondants à la tenue de cette réunion se sont élevés à 77.121,33 euros.

Réunion du Comité d'application et de la Commission / 21e réunion extraordinaire de la Commission : L'Union européenne s'est portée volontaire pour financer 80% des frais d'organisation de la 21e réunion extraordinaire de la Commission qui aura lieu à Dubrovnik (Croatie). À ce titre, un contrat a été signé, en instance de liquidation, dont un montant à hauteur de 375.842,92 euros a été reçu.

En ce qui concerne l'organisation de la réunion, le secrétariat a signé un contrat avec l'agence A.T.I.d.o.o, qui se chargera de tous les aspects logistiques de la réunion. Au 15 octobre 2018, le résumé est le suivant :

Réunion de la Commission 2018

REVENUS

Financement de l'Union européenne	375.842,92 €
Total revenus	375.842,92 €

DÉPENSES

Frais de la réunion	416.898,17 €
Total dépenses	416.898,17 €

Solde au 15 octobre 2018	(41.055,25 €)
---------------------------------	----------------------

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2017 et 2016 (euros)

ACTIF	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
A) ACTIF NON COURANT	100 545,94	104 176,11
I. Immobilisations incorporelles	9 399,91	12 684,84
Applications informatiques	88 830,90	121 371,33
Amortissement des applications informatiques	-79 430,99	-108 686,49
II. Immobilisations corporelles	91 146,03	91 491,27
Mobilier	74 423,82	75 693,45
Équipements pour le traitement de l'information	362 083,14	360 295,96
Autre immobilisation corporelle	43 007,47	41 850,84
Amortissement du mobilier	-60 625,58	-58 920,14
Amortissement des équipements pour le traitement de l'information	-301 648,60	-305 519,92
Amortissement d'autre immobilisation corporelle	-26 094,22	-21 908,92
B) ACTIF COURANT	7 159 703,87	6 802 774,10
I. Montants exigibles	1 622 533,96	1 681 085,06
1. Exigibles au titre d'arriérés de contributions	1 613 548,98	1 679 621,69
Arriérés de contributions budgétaires	1 596 369,65	1 663 930,90
Arriérés de contributions extrabudgétaires	17 179,33	15 690,79
2. Montants exigibles Fonds fiduciaires	562,00	0,00
Montants exigibles Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	562,00	0,00
3. Autres montants exigibles	8 422,98	1 463,37
Paiements en instance d'application	8 422,98	1 463,37
II. Ajustements périodiques	37 534,75	34 937,94
1. Dépenses budgétaires anticipées	31 531,52	25 936,71
2. Dépenses extrabudgétaires anticipées	6 000,00	6 000,00
3. Frais anticipés fonds fiduciaires	3,23	3 001,23
III Trésorerie	5 499 635,16	5 086 751,10
1. Caisse effective	1 137,81	835,00
Caisse effective (euros)	293,81	354,58
Caisse effective (US\$)	844,00	480,42
[Exercice 2017 : 1.000,00 US\$ x 0,844 €/US\$ = 844,00 €]		
[Exercice 2016 : 510,00 US\$ x 0,942 €/US\$ = 480,42 €]		
2. Comptes courants bancaires (euros)	2 229 570,53	2 214 131,00
BBVA - Cte 0200176725 (euros)	7 791,30	38 355,76
BBVA - Cte 0200173290 (euros)	655 501,83	578 223,22
Banco Santander - Cte 2616408934 (euros)	52 050,63	52 084,63
La Caixa - Cte 0200071119 (euros)	1 514 226,77	1 545 467,39
La Caixa - Dépôt (euros)	0,00	0,00
3. Comptes courants bancaires (US\$)	137 855,37	100 916,83
BBVA - Cte 2018012037 (US\$)	135 112,37	97 855,33
[Exercice 2016 : 160.085,75 US\$ x 0,844 €/US\$ = 135.112,37 €]		
[Exercice 2016 : 103.880,39 US\$ x 0,942 €/US\$ = 97.855,33 €]		
La Caixa - Cte 7200300668 (US\$)	2 743,00	3 061,50
[Exercice 2017 : 3.250,00 US\$ x 0,844 €/US\$ = 2.743,00 €]		
[Exercice 2016 : 3.250,00 US\$ x 0,942 €/US\$ = 3.061,50 €]		
4. Comptes courants bancaires fiduciaires (euros)	3 131 071,45	2 770 868,27
BBVA - Cte 0208513942 (euros) - ROP	758 462,08	804 741,66
BBVA - Cte 0201518869 (euros) - ROP-BFT	1 926 216,56	1 715 080,46
BBVA - Cte 0201518371 (euros) - GBYP	426 121,79	152 276,71
BBVA - Cte 0201567069 (euros) - ROP-TROP	20 271,02	98 769,44
TOTAL ACTIF (A+B)	7 260 249,81	6 906 950,21
C) COMPTES TRANSITOIRES	4 673 363,73	3 619 403,33
I. Trésorerie	4 673 363,73	3 619 403,33
1. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (euros)	4 671 670,84	3 619 327,69
BBVA - Cte 0201569058 (euros) - JCAP	160 755,69	188 149,56
BBVA - Cte 0201571055 (euros) - AOTTP	4 510 915,15	3 431 178,13
2. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (US\$)	1 692,89	75,64
BBVA - Cte 2012292035 (US\$) - JCAP	1 692,89	75,64
[Exercice 2017 : 2.005,79 US\$ x 0,844 €/US\$ = 1.692,89 €]		
[Exercice 2016 : 80,30 US\$ x 0,942 €/US\$ = 75,64 €]		
TOTAL ACTIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C)	11 933 613,54	10 526 353,54

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2017 et 2016 (euros)

<i>PATRIMOINE NET ET PASSIF</i>	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
A) PATRIMOINE NET	802 132,12	948 100,06
A-1) Fonds de roulement	701 586,18	843 923,95
I. Fonds de roulement	843 923,95	1 823 382,55
1. Fonds de roulement	843 923,95	1 823 382,55
II. Résultat de l'exercice	-142 337,77	-979 458,60
1. Résultat de l'exercice	-142 337,77	-979 458,60
A-2) Patrimoine acquis net	100 545,94	104 176,11
I. Patrimoine acquis net	100 545,94	104 176,11
1. Patrimoine acquis net - Incorporel -	9 399,91	12 684,84
2. Patrimoine acquis net - Corporel -	91 146,03	91 491,27
B) CONTRIBUTIONS EN INSTANCE ACCUMULÉES	1 613 548,98	1 679 621,69
I. Contributions budgétaires	1 593 904,46	1 662 219,50
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel	508 915,34	575 757,60
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs	1 084 989,12	1 086 461,90
II. Contributions extrabudgétaires	19 644,52	17 402,19
1. Contributions extrabudgétaires de l'exercice actuel	2 242,33	753,79
2. Contributions extrabudgétaires d'exercices antérieurs	17 402,19	16 648,40
C) PASSIF COURANT	4 844 568,71	4 279 228,46
I. Fonds fiduciaires	3 616 131,67	3 048 017,25
1. Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	94 040,16	75 671,16
2. Fonds de cessation de service	169 392,75	145 427,21
3. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	484 550,57	471 683,16
4. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	385 152,03	107 015,20
5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	1 664 065,59	1 479 529,26
6. Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	78 529,10	62 047,56
7. Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	143 657,90	67 853,42
8. Fonds spécial pour les données - États-Unis	149 416,26	98 646,26
9. Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	259 452,22	238 277,22
10. Autres fonds fiduciaires des États-Unis	58 968,21	21 078,21
Fonds des États-Unis pour la logistique	56 567,58	18 677,58
Fonds ICCAT tortues marines	2 400,63	2 400,63
11. Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	-67 550,86	59 938,31
12. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces tropicales	20 282,02	98 780,44
13. Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	65 898,33	65 898,33
14. Fonds de la CITES	-29 674,99	-29 674,99
15. Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	43 014,44	26 074,44
16. Fonds - II ^e évaluation des performances de l'ICCAT	0,00	-1 547,94
17. Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités	59 500,00	5 320,00
18. Fonds de l'Union européenne pour financer le GT conjoint des ORGP-t sur les DCP	0,00	56 000,00
19. Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana	24 710,00	0,00
20. Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	12 727,94	0,00
II. Provisions pour dépenses	201 076,30	244 353,56
1. Provisions pour dépenses budgétaires	72 001,95	72 779,78
2. Provisions pour dépenses extrabudgétaires	128 677,35	171 573,78
3. Provisions des fonds fiduciaires	397,00	0,00
III. Dettes	330 429,22	210 335,22
1. Dettes de dépenses budgétaires	227 135,45	82 168,38
2. Dettes de dépenses extrabudgétaires	14 561,50	48 954,34
3. Dettes de dépenses fonds fiduciaires	65 472,11	71 138,91
4. Encaissements en instance d'application	23 260,16	8 073,59
IV. Ajustements périodiques	696 931,52	776 522,43
1. Versements anticipés de contributions futures	76 604,95	101 185,67
2. Versements anticipés de contributions volontaires	100 000,00	100 000,00
3. Versements anticipés des fonds fiduciaires	520 326,57	575 336,76
TOTAL PASSIF (A+B+C)	7 260 249,81	6 906 950,21
D) COMPTES TRANSITOIRES	4 673 363,73	3 619 403,33
I. Autres fonds, projets ou programmes	4 673 363,73	3 619 403,33
1. Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)	162 448,58	188 225,20
2. Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP)	4 510 915,15	3 431 178,13
TOTAL PASSIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C+D)	11 933 613,54	10 526 353,54

État financier 2. Situation des contributions des Parties contractantes (euros) (au 15 octobre 2018).

<i>Partie contractante</i>	<i>Solde débiteur au début exercice 2018</i>	<i>Contributions des Parties contractantes 2018</i>	<i>Contrib. versées en 2018 appliquées au budget 2018</i>	<i>Contrib. versées 2018 appliquées aux budgets antérieurs</i>	<i>Solde débiteur</i>
A) Budget ordinaire de la Commission:					
Albanie 1/	0,00	3 605,94	3 605,94	0,00	0,00
Algérie	0,00	25 204,79	25 204,79	0,00	0,00
Angola	22 485,13	18 176,70	0,02	22 485,13	18 176,68
Barbade	0,00	5 325,27	5 325,27	0,00	0,00
Belize	0,00	40 671,08	40 671,08	0,00	0,00
Brésil	0,00	202 601,11	0,00	0,00	202 601,11
Canada	0,00	108 237,74	108 237,74	0,00	0,00
Cabo Verde	420 287,13	78 373,69	0,00	136 035,91	362 624,91
Chine, Rép. pop. de	0,00	31 119,73	31 119,73	0,00	0,00
Côte d'Ivoire	0,00	28 392,56	28 392,56	0,00	0,00
Curaçao	109 329,41	122 148,65	0,00	109 329,41	122 148,65
Égypte	0,00	9 545,63	0,00	0,00	9 545,63
El Salvador	0,00	44 757,34	44 757,34	0,00	0,00
France - St. P. & M.	0,00	101 743,81	101 743,81	0,00	0,00
Gabon 2/	0,00	13 511,57	13 511,57	0,00	0,00
Ghana 3/	0,00	217 507,22	8 652,39	0,00	208 854,83
Grenade	0,00	4 503,86	0,00	0,00	4 503,86
Guatemala, Rép. de 4/	0,00	36 088,82	36 088,82	0,00	0,00
Guinée équatoriale	37 827,41	13 670,75	0,00	0,00	51 498,16
Guinée, Rép. de	163 863,33	31 669,73	0,00	0,00	195 533,06
Guinée-Bissau	0,00	1 742,64	1 742,64	0,00	0,00
Honduras	91 812,96	5 227,93	0,00	0,00	97 040,89
Islande	0,00	50 919,65	50 919,65	0,00	0,00
Japon	0,00	206 725,13	206 725,13	0,00	0,00
Corée, Rép. de 5/	0,00	26 089,36	26 089,36	0,00	0,00
Liberia	3 074,84	5 227,93	0,00	0,00	8 302,77
Libye	0,00	12 003,58	0,00	0,00	12 003,58
Maroc	0,00	35 742,72	35 742,72	0,00	0,00
Mauritanie	10 752,22	6 970,58	0,00	0,00	17 722,80
Mexique	0,00	25 707,30	25 707,30	0,00	0,00
Namibie	26 632,30	23 082,20	0,00	0,00	49 714,50
Nicaragua Rep.	0,00	1 742,64	1 742,64	0,00	0,00
Nigeria	11 264,89	5 227,93	0,00	10 347,41	6 145,41
Norvège	0,00	76 291,94	76 291,94	0,00	0,00
Panama	192 277,42	109 603,16	0,00	108 190,08	193 690,50
Philippines, Rép. de	0,00	14 139,10	14 139,10	0,00	0,00
Russie	0,00	11 590,82	11 590,82	0,00	0,00
Saint Vincent et les Grenadines	40 209,26	13 016,21	0,00	0,00	53 225,47
Sao Tomé-et-Principe	110 203,53	17 220,08	0,00	30 000,00	97 423,61
Sénégal	37 166,32	55 732,62	0,00	15 090,65	77 808,29
Sierra Leone	27 163,31	3 485,29	0,00	0,00	30 648,60
Afrique du Sud	0,00	30 882,14	30 882,14	0,00	0,00
Syrie, Rép. arabe de	8 446,70	3 631,80	213,40	8 446,70	3 418,40
Trinidad & Tobago	0,00	19 119,27	19 119,27	0,00	0,00
Tunisie	0,00	32 200,36	32 200,36	0,00	0,00
Turquie	0,00	86 986,08	86 986,08	0,00	0,00
Union européenne	0,00	1 462 176,24	1 462 176,24	0,00	0,00
Royaume-Uni (TO)	14,55	51 352,05	47 483,23	14,55	3 868,82
États-Unis	0,00	206 388,23	206 388,23	0,00	0,00
Uruguay 6/	0,00	19 034,23	0,38	0,00	19 033,85
Vanuatu	0,00	2 539,82	2 539,82	0,00	0,00
Venezuela	166 732,63	58 918,47	0,00	0,00	225 651,10
Sous-total A)	1 479 543,34	3 817 573,49	2 785 991,51	439 939,84	2 071 185,48
B) Incorporation de nouvelles Parties contractantes :					
Honduras (30-01-01)	14 937,00	0,00	0,00	0,00	14 937,00
Grenade (05-10-17)	2 242,33	0,00	0,00	0,00	2 242,33
Sous-total B)	17 179,33	0,00	0,00	0,00	17 179,33
C) Retrait de Parties contractantes :					
Cuba (Effectif : 31/12/1991)	66 317,48	0,00	0,00	0,00	66 317,48
Bénin (Effectif : 31/12/1994)	50 508,83	0,00	0,00	0,00	50 508,83
Sous-total C)	116 826,31	0,00	0,00	0,00	116 826,31
TOTAL A)+B)+C)	1 613 548,98	3 817 573,49	2 785 991,51	439 939,84	2 205 191,12

1/ Le versement anticipé de l'Albanie de 5,00 euro, sera appliqué au paiement de contributions futures.

2/ Le versement anticipé du Gabon de 67.952,17 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2018, avec un solde en sa faveur de 54.440.60 euros qui sera appliqué au paiement de futures contributions.

3/ Le versement anticipé du Ghana de 8.652,39 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2018.

4/ Le versement anticipé du Ghana de 0,01 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2018. En 2018, un nouveau versement anticipé du Guatemala de 0,01 euro a été reçu, qui sera appliqué au paiement de contributions futures.

5/ Le versement anticipé de la Corée, de 18,00 euros, sera appliqué au paiement de contributions futures.

6/ Le versement anticipé de l'Uruguay de 0,38 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2018.

État financier 3. Dépenses budgétaires et extrabudgétaires (euros) (au 15 octobre 2018)

<i>Chapitres</i>	<i>Budget 2018</i>	<i>Dépenses encourues à cette date</i>	<i>%</i>	<i>Dépenses estimées à la clôture de l'exercice</i>	<i>Total des dépenses estimées pour l'exercice 2018</i>
1. Dépenses budgétisées					
Chapitre 1. Salaires	1 694 148,36	1 161 239,88	68,54%	532 908,48	1 694 148,36
Chapitre 2. Voyages	26 000,00	25 258,54	97,15%	741,46	26 000,00
Chapitre 3. Réunions de la Commission (annuelles et intersessions)	160 000,00	27 396,68	17,12%	132 603,32	160 000,00
Chapitre 4. Publications	27 500,00	13 385,61	48,67%	14 114,39	27 500,00
Chapitre 5. Équipement de bureau	15 000,00	664,19	4,43%	835,81	1 500,00
Chapitre 6. Frais de fonctionnement	140 000,00	94 377,23	67,41%	45 622,77	140 000,00
Chapitre 7. Frais divers	7 600,00	4 091,03	53,83%	3 508,97	7 600,00
Chapitre 8. Coordination de la recherche :					
a) Salaires	1 102 825,15	725 526,28	65,79%	377 298,87	1 102 825,15
b) Missions pour l'amélioration des statistiques	26 000,00	5 878,88	22,61%	4 121,12	10 000,00
c) Statistiques – Biologie	17 500,00	12 201,16	69,72%	5 298,84	17 500,00
d) Informatique	39 000,00	37 740,56	96,77%	1 259,44	39 000,00
e) Maintenance de la base de données	25 500,00	17 441,00	68,40%	8 059,00	25 500,00
f) Ligne de télécommunications – Domaine Internet	26 000,00	18 090,87	69,58%	7 909,13	26 000,00
g) Réunions scientifiques (SCRS inclus)	76 500,00	58 576,56	76,57%	17 923,44	76 500,00
h) Divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<i>Sous-total Chapitre 8</i>	<i>1 313 325,15</i>	<i>875 455,31</i>	<i>66,66%</i>	<i>421 869,84</i>	<i>1 297 325,15</i>
Chapitre 9. Contingences	5 000,00	0,00	0,00%	5 000,00	5 000,00
Chapitre 10. Fonds de cessation de service	60 500,00	60 500,00	100,00%	0,00	60 500,00
Chapitre 11. Programmes de recherche :					
a) Programme stratégique pour la recherche	50 000,00	50 000,00	100,00%	0,00	50 000,00
<i>Sous-total Chapitre 11</i>	<i>50 000,00</i>	<i>50 000,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>0,00</i>	<i>50 000,00</i>
Chapitre 12. Application :					
a) Maintenance de la base de données d'application	250 000,00	117 096,25	46,84%	132 903,75	250 000,00
<i>Sous-total Chapitre 12</i>	<i>250 000,00</i>	<i>117 096,25</i>	<i>46,84%</i>	<i>132 903,75</i>	<i>250 000,00</i>
Chapitre 13. Voyages					
a) Voyages des présidents de l'ICCAT	18 500,00	39 028,43	210,96%	4 288,00	43 316,43
b) Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions	50 000,00	50 000,00	100,00%	0,00	50 000,00
<i>Sous-total Chapitre 13</i>	<i>68 500,00</i>	<i>89 028,43</i>	<i>129,97%</i>	<i>4 288,00</i>	<i>93 316,43</i>
TOTAL DÉPENSES BUDGETAIRES (Chapitres 1 à 13)	3 817 573,51	2 518 493,15	65,97%	1 294 396,79	3 812 889,94
2. Dépenses extrabudgétaires					
Différences de change négatives		2 105,63		0,00	2 105,63
Frais de voyage - vice-Président de l'ICCAT		338,17		2 948,00	3 286,17
Frais interprétation simultanée en arabe		0,00		22 847,22	22 847,22
Frais de mise en œuvre du eBCD - TRAGSA		-20 591,41		20 591,41	0,00
Financement de l'ICCAT au Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)		462 544,32		0,00	462 544,32
Réunion intersessions de la Sous-commission 2		21 841,74		0,00	21 841,74
Réunion du groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne - Madrid, Espagne		11 296,86		0,00	11 296,86
Réunion du groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) - Madrid, Espagne		21 285,29		2 734,60	24 019,89
Réunion du groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM)/ Réunion du groupe de travail chargé d'amender la Convention - Funchal, Portugal		78 103,38		4 475,79	82 579,17
Réunion intersessions de la Sous-commission 1 - Bilbao, Espagne		77 121,33		0,00	77 121,33
21e réunion extraordinaire de la Commission - Dubrovnik, Croatie		416 898,17		103 265,21	520 163,38
TOTAL DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES		1 070 943,48		156 862,23	1 227 805,71
TOTAL DES DÉPENSES ENCOURUES		3 589 436,63		1 451 259,02	5 040 695,65

État financier 4. Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus (euros) (au 15 octobre 2018)*Revenus**Exercice 2018***1. Revenus budgétisés**

Contributions des Parties contractantes :
Contributions perçues ou appliquées au budget actuel 2 785 991,51

TOTAL REVENUS BUDGÉTAIRES 2 785 991,51

2. Revenus extrabudgétaires

Contributions de nouvelles Parties contractantes :
Contributions versées de nouvelles Parties contractantes à l'exercice en cours 0,00

Contributions volontaires :
Cotisations d'observateurs aux réunions ICCAT 11 131,73
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 10 000,00
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (ROP-BFT) 43 212,96
Revenus Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) 20 000,00
Revenus Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP) 13 170,10
Revenus Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP) 181 640,30
Contribution du Taipei Chinois à l'ICCAT 100 000,00

Revenus financiers 1 645,63

Remboursement de la TVA 18 118,09

Revenus divers
Différences de change positives 3 412,17
Revenus divers 1 701,70

Revenus réunions de la Commission
Revenus de la réunion de 2017 du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance, Madrid, Espagne 15 812,32
Réunion du groupe de travail permanent dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM)/ Réunion du groupe de travail chargé d'amender la Convention - Funchal, Portugal 82 579,17
Réunion intersessions de la Sous-commission 1 - Bilbao, Espagne 51 170,50
21e réunion extraordinaire de la Commission - Dubrovnik, Croatie 375 842,92

TOTAL REVENUS EXTRABUDGÉTAIRES 929 437,59

3. Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés

Contributions des Parties contractantes :
Contributions perçues au titre de budgets antérieurs 439 939,84

Contributions de nouvelles Parties contractantes :
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs 0,00

TOTAL REVENUS D'ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS 439 939,84

TOTAL REVENUS PERÇUS 4 155 368,94

État financier 5. Composition et solde du fonds de roulement (euros) (au 15 octobre 2018).

<i>Fonds de roulement</i>	<i>Exercice 2018</i>
Solde disponible à l'ouverture de l'exercice	701 586,18
Résultat de l'exercice : a) + b) + c)	565 932,31
a) Résultat budgétaire	267 498,36
<i>Revenus budgétaires</i>	2 785 991,51
<i>Dépenses budgétaires (Chapitres 1 à 13)</i>	2 518 493,15
b) Résultat extrabudgétaire	-141 505,89
<i>Revenus extrabudgétaires</i>	929 437,59
<i>Dépenses extrabudgétaires</i>	1 070 943,48
c) Contributions versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	439 939,84
<i>Contributions aux budgets ordinaires</i>	439 939,84
<i>Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs</i>	0,00
Solde disponible au 15 octobre 2018	1 267 518,49
Frais estimés (jusqu'au 31 décembre 2018)	1 451 259,02
Solde estimé au 31 décembre 2018	-183 740,53

État financier 6. Cash flow (euros) (au 15 octobre 2018).

Revenus et origine

Solde en caisse et en banque (à l'ouverture de l'exercice 2018)	5 499 635,16
Dépenses anticipées (à l'ouverture de l'exercice 2018)	37 534,75
Montants exigibles fonds fiduciaires (à l'ouverture de l'exercice 2018)	562,00
Paiements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2018)	8 422,98
Revenus :	
Contributions perçues ou appliquées au budget 2018	2 785 991,51
Revenus extrabudgétaires perçus en 2018	929 437,59
Contributions versées pendant l'exercice 2018 à des budgets ordinaires antérieurs	439 939,84
Revenus du Fonds fiduciaire	5 517 095,78
TOTAL REVENUS ET ORIGINE	15 218 619,61

Dépenses et application

Provision de frais (à l'ouverture de l'exercice 2018)	201 076,30
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2018)	307 169,06
Encaissements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2018)	23 260,16
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2018)	696 931,52
Fonds de roulement	1 267 518,49
Dépenses :	
Dépenses budgétaires de l'exercice 2018 (Chapitres 1 à 13)	2 518 493,15
Dépenses extrabudgétaires de l'exercice 2018	1 070 943,48
Frais des fonds fiduciaires	4 710 325,70
Montant disponible des fonds fiduciaires :	
Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	0,00
Fonds de cessation de service	149 638,01
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2017-2018	245 130,92
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2018-2019	532 595,74
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) - Phases I-VI	237 389,67
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) - Phase VIII	415 064,95
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	1 697 767,34
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	93 752,16
Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	17 882,07
Fonds spécial pour les données - États-Unis	142 221,36
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	249 251,57
Autres fonds fiduciaires des États-Unis	
Fonds des États-Unis pour la logistique	0,00
Fonds ICCAT tortues marines	2 400,63
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	63 471,00
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces tropicales	20 282,02
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fonds de la CITES	0,00
Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	60 054,61
Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités	10 109,31
Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana	24 710,00
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	35 216,66
Fonds de l'Union européenne - évolution de l'eBCD	22 979,10
Fonds stratégique pour la recherche	402 984,63
TOTAL DÉPENSES ET APPLICATION	15 218 619,61

État financier 7. Situation en caisse et en banque (euros) (au 15 octobre 2018).

<i>Récapitulation</i>	
Solde en caisse et en banque	6 291 282,56
TOTAL EFFECTIF EN CAISSE ET EN BANQUE	6 291 282,56

<i>Ventilation</i>	
Disponible dans le Fonds de roulement	1 267 518,49
Disponible dans les fonds fiduciaires :	
Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	0,00
Fonds de cessation de service	149 638,01
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2017-2018	245 130,92
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2018-2019	532 595,74
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) - Phases I-VI	237 389,67
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) - Phase VIII	415 064,95
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	1 697 767,34
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	93 752,16
Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	17 882,07
Fonds spécial pour les données - États-Unis	142 221,36
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	249 251,57
Autres fonds fiduciaires des États-Unis	
Fonds des États-Unis pour la logistique	0,00
Fonds ICCAT tortues marines	2 400,63
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	63 471,00
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces tropicales	20 282,02
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fonds de la CITES	0,00
Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	60 054,61
Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités	10 109,31
Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana	24 710,00
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	35 216,66
Fondo de la Unión Europea - Evolución del eBCD	22 979,10
Fondo estratégico de investigación	402 984,63
Dettes au titre d'achats ou de prestations de service	222 795,79
Encaissements en instance d'application	61 069,91
Versements anticipés de contributions futures	54 463,61
Versements anticipés des fonds fiduciaires	332 951,92
Dépenses anticipées	-53 399,34
Paiements en instance d'application	-17 019,57
TOTAL DISPONIBLE	6 291 282,56
